

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

17 mai 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le dix-sept mai, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en réunion ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Julien CORBIÈRE, le Maire

Présents : M Julien CORBIÈRE, M Pierre HÉLIE, Mme Ophélie MARTEL, Mme Chantal JOURDAN, M Fabrice ANDRÉ, Mme Michèle BUREL, M Jean-Pierre ANJOU, Mme Hélène CORBIÈRE, Mme Cécile PRÉVERT, Mme Anne-Claire GUILLOT,

Absents excusés : M Gérard FOURRÉ, Mme Irène SOBESKY ont donné pouvoir à M Julien CORBIÈRE, M Ludovic LEROY a donné pouvoir à M Pierre HÉLIE, M Claude SEGERS, M Dominique MAZZAROLO,

a été désigné secrétaire : Cécile PRÉVERT

Monsieur le Maire ouvre la séance

Monsieur le Maire énonce l'ordre du jour de la présente séance.

- Approbation du procès-verbal du 15 mars 2021
- Modification des statuts de Domfront Tinchebray Interco
- Lotissement : levée de pénalités
- Tiers lieu
- Rénovation école
- Modification du PLU
- Organisation des élections départementales et régionales

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 15 mars 2021

Monsieur le Maire propose d'approuver le procès-verbal du 15 mars 2021.

Le procès-verbal du 15 mars 2021 est approuvé à l'unanimité

2- MODIFICATION DES STATUTS DE DOMFRONT TINCHEBRAY INTERCO (2021-25)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu les statuts de Domfront-Tinchebray Interco,

Vu la délibération en date du 30 mars 2021 de Domfront- Tinchebray Interco acceptant la prise de la compétence « Mobilité».

Vu le courrier de Monsieur le Président de Domfront-Tinchebray Interco sollicitant l'avis des communes membres de la Communauté de communes sur cette modification des statuts,

Considérant que les communes doivent délibérer pour accepter cette prise de compétence,

Il est proposé au Conseil Municipal :

– D'accepter la modification des statuts de Domfront-Tinchebray Interco en ajoutant dans les compétences facultatives les lignes suivantes :

« Organisation de la Mobilité, conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

– Accepte la modification des statuts de Domfront-Tinchebray Interco en ajoutant dans les compétences facultatives les lignes suivantes :

« Organisation de la Mobilité, conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 ».

3- **LOTISSEMENT : LEVEE DE PENALITES (2021-26)**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les travaux relatifs au Lotissement L'Orée des Andaines sont terminés.

Monsieur le Maire ajoute qu'en vu de procéder au paiement des décomptes généraux définitifs aux entreprises, il y a lieu pour l'assemblée de se prononcer sur l'application ou non des éventuelles pénalités de retard applicables, tant pour l'exécution des prestations que pour la remise des documents.

Il rappelle que l'entreprise concernée est OXALYS lot3 espaces verts.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur le maintien ou la levée des pénalités éventuellement applicables.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donne acte à Monsieur le Maire de son indication de ce que les travaux relatifs au Lotissement l'Orée des Andaines sont terminés.
- Prend acte de la nécessité des se prononcer sur le maintien ou non des pénalités de retard éventuellement applicables aux entreprises ayant réalisé les travaux, tant pour l'exécution des prestations que pour la remise des documents.
- Décide de renoncer purement et simplement à appliquer les pénalités de retard éventuellement applicables à l'entreprise
- Tant dans le cadre des délais d'exécution de leurs prestations que dans le cadre des délais de remise des documents prévus aux marchés dans le cadre des travaux.
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches, de signer toutes pièces utiles et nécessaires à la conduite à bonne fin de la présente délibération

4- **TIERS LIEU**

Monsieur le Maire présente l'étude de faisabilité de création d'un tiers lieu. Des décisions seront prises lors d'un prochain conseil municipal.

5- **RENOVATION ECOLE**

Monsieur le Maire présente l'étude de faisabilité de la rénovation énergétique de l'école. Des décisions seront prises lors d'un prochain conseil municipal.

6- **MODIFICATION DU PLU**

Monsieur le Maire présente l'étude pour la modification simplifiée du PLU. Des décisions seront prises lors d'un prochain conseil municipal.

7- **ORGANISATION DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES**

Monsieur le Maire présente le plan d'organisation des élections du 20 et 27 juin.
Mise en place des tours de permanence.

8- **QUESTIONS DIVERSES**

- Demande de nettoyage des panneaux de ventes de parcelles : un agent est en arrêt du retard va être pris
- En partenariat avec des associations, une fête du jeu sera organisée le 11 juillet
- Une réunion pour l'organisation du comice est prévue le 21 mai 20h30.

La séance est levée 21h30

| | | | |
|-------------------|---|------------------------|--|
| Julien CORBIÈRE | Ophélie MARTEL | Chantal JOURDAN | Claude SEGERS |
| Fabrice ANDRÉ | Michèle BUREL | Gérard FOURRÉ | Dominique MAZZAROLO |
| Jean-Pierre ANJOU | Irène SOBESKY A donné pouvoir Julien CORBIÈRE | Hélène CORBIÈRE | Ludovic LEROY A donné pouvoir Pierre HÉLIE |
| Pierre HÉLIE | Cécile PRÉVERT | Anne-Claire GUILLOT | |